

REGISTRE des DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du Conseil Municipal****Lundi 2 juin 2025**

Date de la convocation : 23 mai 2025

Date de l'affichage : 23 mai 2025

La séance débute à 20h30 et se termine à 21h30

Le Maire,
Jean-Luc CANTALOUBE

Ouverture de la séance sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Maire de Terre-De-Bancalié,

Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE - Monsieur Pierre CALVIGNAC - Madame Karine LEFORT - Monsieur Georges KIRTAVA - Madame Marie-Christine PAYRASTRE - Monsieur Bernard TROUILHET - Monsieur Paul PICOT - Monsieur Jean-Pierre GOS – Madame Nathalie FABRE - Madame Valérie SAALI - Monsieur Maxime SOULET - Madame Nathalie BERLOU - Monsieur Jean-Marc ZÉNON - Madame Anne CABROL - Monsieur Gilles FARENC - Monsieur Stéphane JAMEN - Monsieur Tanguy VALAT
Formant la majorité des membres en exercice

Étaient représentés : Madame Anna CALS (pouvoir à Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE) - Monsieur Jean-Luc VALÉRY(pouvoir à Monsieur Pierre CALVIGNAC)

Étaient absentes et excusées : Madame Isabelle ROBERT -Madame Virginie BOU-Madame Laëtitia GROS - Madame Amandine LANET

Madame Nathalie FABRE a été élue secrétaire de séance.

Point n°1 : Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 14 avril 2025

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 14 avril 2025.

Point n°2 : Décisions du Maire

Jean-Luc CANTALOUBE donne communication au Conseil Municipal des décisions prises par délégation par Monsieur le Maire en vertu de l'article L 2222-22 du code général des collectivités territoriales depuis la dernière séance du Conseil Municipal :

31/2025	27/03/2025	Devis avec l'entreprise SIGNAUX GIROD d'Albi pour la fourniture de numéros de maison pour un montant de 54,47€ HT
32/2025	27/03/2025	Affermissement de la tranche optionnelle 1 de la mission de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage du groupement CHAMPS DU POSSIBLE/SOAREP/ECM, tranche correspondant à l'assistance au maître d'ouvrage pour les études de conception et la consultation des entreprises, pour un montant de 23 562,50€ HT
33/2025	28/03/2025	Devis avec l'entreprise MERIC VERT NATURE de Graulhet pour la fourniture de 16 rosiers pour un montant de 130,91€ HT
34/2025	03/04/2025	Devis avec l'entreprise CONFORAMA de Puygouzon pour la fourniture de deux hottes et deux tables à induction pour les

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 17

Nombre de votants : 19

REGISTRE des DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du Conseil Municipal****Lundi 2 juin 2025**

Date de la convocation : 23 mai 2025

Date de l'affichage : 23 mai 2025

La séance débute à 20h30 et se termine à 21h30

Le Maire,*Jean-Luc CANTALOUBE*

		logements des 29 place des Marronniers et 2bis rue de la mairie pour un montant de 431,65€ HT
35/2025	03/04/2025	Renonciation au droit de préemption urbain pour un bien bâti de 491 m² situé 220 chemin de Feniers à Saint-Antonin (241 E 932, 935 et 942)
36/2025	03/04/2025	Renonciation au droit de préemption urbain pour un bien bâti de 270 m² situé 4bis rue de la mairie au Travet (301 A194)
37/2025	04/04/2025	Devis avec Territoire d'énergie Tarn (SDET) d'Albi pour la réalisation d'un branchement électrique individuel en triphasé au café associatif Aïci Sem Plan pour un montant de 1 311,20€ HT
38/2025	04/04/2025	Devis avec Territoire d'énergie Tarn (SDET) d'Albi pour la réalisation d'un branchement électrique individuel en monophasé au 29bis place des marronniers (nouveau logement) pour un montant de 1 275,68€ HT
39/2025	04/04/2025	Devis avec l'entreprise FABREGUE de Saint-Yrieix-la-Perche pour l'achat de ramettes de papier et de fournitures administratives pour un montant de 539,40€ HT
40/2025	08/04/2025	Avenant de prolongation du délai d'exécution des travaux de rénovation du logement communal de la place des Marronniers de Saint-Antonin jusqu'au 30 avril 2025
41/2025	08/04/2025	Avenant n°2 au marché avec l'entreprise SUD TECHNOLOGIE de Castres pour les travaux d'électricité de l'opération de réhabilitation d'un logement au Travet (lot 10) : installation d'une sonnette et d'un éclairage extérieur ainsi que réalisation des travaux préparatoires au déplacement du compteur Linky, soit une plus-value de 486,90€ HT
42/2025	11/04/2025	Devis avec MAISAGRI de Cordes Tolosannes pour l'achat de toile de paillage et d'agrafes pour un montant de 109,10€ HT
43/2025	11/04/2025	Devis avec l'entreprise SUD OUEST SIGNALISATION de Marssac-sur-Tarn pour l'achat de panneaux de signalisation pour un montant de 332,60€ HT
44/2025	18/04/2025	Devis avec l'EURL Manu CARVALHO de Terre-De-Bancalié pour la mise hors d'eau, le nettoyage et le remplacement des tuiles cassées de la toiture de l'église de Lafenasse pour un montant de 8 325€ HT
45/2025	18/04/2025	Devis avec l'entreprise CIRCUIT 81 de Saint-Juéry pour l'achat d'un souffleur à dos, ceinture à batterie et harnais pour un montant de 693,31€ HT
46/2025	18/04/2025	Devis avec l'entreprise CIRCUIT 81 de Saint-Juéry pour l'achat

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 17

Nombre de votants : 19

REGISTRE des DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du Conseil Municipal****Lundi 2 juin 2025**

Date de la convocation : 23 mai 2025

Date de l'affichage : 23 mai 2025

La séance débute à 20h30 et se termine à 21h30

Le Maire,*Jean-Luc CANTALOUBE*

		d'un sécateur à batterie pour un montant de 199,17€ HT
47/2025	18/04/2025	Devis avec l'entreprise ORT PAYSAGES du Pont de l'Arn pour la végétalisation du cimetière de Saint - Lieux pour un montant de 3 150€ HT
48/2025	18/04/2025	Devis avec l'entreprise ORT PAYSAGES du Pont de l'Arn pour la végétalisation du cimetière de Terre-Clapier pour un montant de 5 000€ HT
49/2025	18/04/2025	Devis avec l'entreprise AZAM et FILS de Fréjairolles pour l'aménagement d'un parking à Travanet (reprofilage pour évacuation des eaux pluviales et mise en place d'une couche de propreté) pour un montant de 3 430€ HT
50/2025	18/04/2025	Devis avec l'entreprise CHEVRIN-GELI de Castelnaudary pour la mise en sécurité du clocher de l'église de Roumégoux (purge des parements desquamés) pour un montant de 7 985,22€ HT
51/2025	18/05/2025	Devis avec les établissements MARTINEZ de Lombers pour la fourniture de matériels de cuisine pour la rénovation de la cuisine de la salle des fêtes de Roumégoux (tables inox, rayonnage, plonge bar et plonge cuisine) pour un montant de 4 200€ HT
52/2025	24/04/2025	Actualisation du contrat d'assurance « VILLASSUR » de GROUPAMA visant à garantir la protection des biens, la défense des droits et des intérêts ainsi que la responsabilité générale de la commune pour une cotisation annuelle de 21 211,43€ HT
53/2025	02/05/2025	Bon de commande auprès du groupement constitué de la SASU CARCELLER de Réalmont et de la SAS MAILLET TP de Lombers pour la réparation de la voirie communale de la Renaudié à Saint-Antonin pour un montant de 2 553,88€ HT
54/2025	02/05/2025	Bon de commande auprès du groupement constitué de la SASU CARCELLER de Réalmont et de la SAS MAILLET TP de Lombers pour la réparation de la voirie communale de Calvayrac à Terre-Clapier pour un montant de 3 795,46€ HT
55/2025	02/05/2025	Bon de commande auprès du groupement constitué de la SASU CARCELLER de Réalmont et de la SAS MAILLET TP de Lombers pour des travaux urgents de réparation de la voirie communale pour un montant de 8 327,37€ HT
56/2025	02/05/2025	Avenant n°1 au marché avec la SAS CONCEPT CARRELAGE d'Albi pour les travaux de faïence de l'opération de réhabilitation d'un logement au Travet (lot 8) : réduction de la surface de faïence dans la salle d'eau, soit une moins-value de 375€ HT
57/2025	02/05/2025	Avenant n°1 au marché avec la SAS CGM EVOLUTIONS de

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 17

Nombre de votants : 19

REGISTRE des DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du Conseil Municipal****Lundi 2 juin 2025**

Date de la convocation : 23 mai 2025

Date de l'affichage : 23 mai 2025

La séance débute à 20h30 et se termine à 21h30

Le Maire,*Jean-Luc CANTALOUBE*

		Puygouzon pour les travaux de menuiseries extérieures aluminium/serrurerie de l'opération de réhabilitation d'un logement au Travet (lot 4) : ajout de trois poignées de volet (rallonges) dans les chambres, soit une plus-value de 405,12€ HT
58/2025	09/05/2025	Devis avec les papeteries PICHON de Veauche pour l'achat de fournitures scolaires pour l'école de Lafenasse pour un montant de 1 042,47€ HT
59/2025	12/05/2025	Renonciation au droit de préemption urbain pour un bien bâti de 368 m ² situé 10 rue des jardins à Lafenasse (260 E 94, 235 et 236)
60/2025	12/05/2025	Vente d'une concession de case de columbarium pouvant accueillir 4 urnes dans le cimetière communal de Notre-Dame de la Brune à Madame Françoise JUDAS à l'effet d'y fonder la sépulture de sa famille
61/2025	13/05/2025	Devis avec l'entreprise ACCESS EDITIONS de Schiltigheim pour l'achat de fournitures scolaires pour l'école de Lafenasse pour un montant de 584€ TTC
62/2025	18/05/2025	Devis avec AGEX Géomètre-expert de Castres pour la division de la parcelle D 631 et d'un chemin rural, le bornage et l'établissement d'un plan de division (Roumégoux) pour un montant de 1 752,75€ HT
63/2025	19/05/2025	Convention de partenariat avec la Région Académique Occitanie pour la mise à disposition d'un environnement numérique de travail (ENT-école) pour l'école de Lafenasse pour l'année scolaire 2025/2026 pour un montant de 40€ TTC
64/2025	19/05/2025	Devis avec l'entreprise VEOLIA de Puygouzon pour la pose d'une nourrice trois compteurs à l'école de Terre-Clapier pour un montant de 781,23€ HT
65/2025	22/05/2025	Devis avec l'entreprise CIRCUIT 81 de Saint-Juéry pour l'achat d'un souffleur à dos pour un montant de 732,50€ HT (annule et remplace la décision n°45/2025)
66/2025	22/05/2025	Renonciation au droit de préemption urbain pour un bien bâti de 4 107 m ² situé 7 chemin de Razisse au Travet (301 A 676, 678, 679 et 680)

Point n°3 : Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un groupe scolaire et d'un centre de loisirs

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 17

Nombre de votants : 19

REGISTRE des DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du Conseil Municipal****Lundi 2 juin 2025**

Date de la convocation : 23 mai 2025

Date de l'affichage : 23 mai 2025

La séance débute à 20h30 et se termine à 21h30

Le Maire,
Jean-Luc CANTALOUBE

Vu la convention de co-maîtrise d'ouvrage en date du 26 septembre 2024 signée entre la commune de Terre-De-Bancalié et la communauté de communes Centre Tarn,

Vu la procédure de concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un groupe scolaire et d'un centre de loisirs à Terre-De-Bancalié lancée le 21 octobre 2024,

Vu la délibération du Conseil Municipal portant désignation du lauréat du concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un groupe scolaire et d'un centre de loisirs à Terre-De-Bancalié en date du 14 avril 2025,

Considérant l'offre remise par le lauréat du concours, représenté par son mandataire l'agence HARTER ARCHITECTES ASSOCIÉS de Toulouse, à l'issue d'une phase de négociation,

Pour rappel, il est prévu l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre comprenant :

- Une mission de base, dont le contenu est défini aux articles R. 2431-4 et R. 2431-5 du code de la commande publique incluant ESQ (étude d'esquisse), APS (avant-projet sommaire), APD (avant-projet définitif), PRO (études de projet), AMT (assistance au maître d'ouvrage pour la passation des marchés publics de travaux), VISA (examen de la conformité au projet des études d'exécution et leur visa lorsqu'elles ont été faites par un opérateur économique chargé des travaux), DET (direction de l'exécution des marchés publics de travaux) et AOR (assistance au maître d'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement)
- Des missions autres, à savoir :
 - o Etudes d'exécution partielles (EXE part) : quantitatifs des marchés de travaux, animation de la cellule de synthèse, production des plans de synthèse
 - o Mission ordonnancement, pilotage et coordination (OPC) pour la phase de réalisation des ouvrages
 - o Mission mobilier (MOB) comprenant l'inventaire quantitatif et qualitatif des mobiliers existants et les études/suivis afférents à l'ensemble des mobiliers, neuf ou de réemploi.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de :

- Attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un groupe scolaire et d'un centre de loisirs au groupement dont le mandataire est HARTER ARCHITECTES ASSOCIÉS pour un montant total de 590 594,83€ HT et 708 713,80€ TTC (mission de base et autres missions de maîtrise d'œuvre) ;
- Autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement dont un exemplaire est joint à la présente délibération ainsi que tous les documents utiles à la passation, à l'exécution et au règlement du marché correspondant, et toute décision concernant les avenants et modifications de marché n'entraînant pas une augmentation du montant du marché lorsque les crédits sont inscrits au budget.

REGISTRE des DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du Conseil Municipal****Lundi 2 juin 2025**

Date de la convocation : 23 mai 2025

Date de l'affichage : 23 mai 2025

La séance débute à 20h30 et se termine à 21h30

Le Maire,
Jean-Luc CANTALOUBE

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'une réunion publique sera organisée le 3 juillet prochain, à 20h30, à la salle des fêtes de Roumégoux, en présence de l'équipe de maîtrise d'œuvre, afin que le projet lauréat soit présenté à la population.

Point n°4 : Composition du conseil communautaire en vue des élections municipales de 2026

L'article L5211-6-1 du code général des collectivités territoriales prévoit que le nombre et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire sont établis en fonction de la population municipale de chaque commune en vigueur au 1^{er} janvier 2025 :

- Soit selon la répartition de droit commun (cf. tableau annexé)
- Soit par accord local

La communauté de communes Centre Tarn, comme en 2020, a étudié les différentes options de (re)composition du conseil communautaire et propose aux conseils municipaux un accord local fixant le nombre total de sièges à 35 et une répartition par commune comme suit :

- Réalmont : 9
- Montredon-Labessonnié : 6
- Terre-De-Bancalié : 5
- Lombers : 4
- Fauch : 2
- Lamillarié : 2
- Laboutarié : 2
- Poulan Pouzols : 2
- Orban : 1
- Sieurac : 1
- Arifat : 1

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver l'accord local proposé, à savoir un nombre total de sièges de 35 répartis par commune comme suit :

- Réalmont : 9
- Montredon-Labessonnié : 6
- Terre-De-Bancalié : 5
- Lombers : 4
- Fauch : 2
- Lamillarié : 2
- Laboutarié : 2
- Poulan Pouzols : 2
- Orban : 1
- Sieurac : 1

REGISTRE des DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du Conseil Municipal****Lundi 2 juin 2025**

Date de la convocation : 23 mai 2025

Date de l'affichage : 23 mai 2025

La séance débute à 20h30 et se termine à 21h30

Le Maire,
Jean-Luc CANTALOUBE

- Arifat : 1

Point n°5 : Lancement d'une procédure de cession de chemins ruraux

Vu le code rural,

Vu le code de la voirie routière,

Vu la demande d'acquisition de chemins ruraux formulées par plusieurs administrés,

Considérant que plusieurs portions de chemin rural ne sont plus utilisées par le public et plus précisément :

- 1) Roumégoux, chemin rural n°7 de Labessarié à Roumégoux : chemin dont le tracé a partiellement disparu (chemin à déplacer, cf. point n°6)
- 2) Roumégoux, chemin rural n°22 de la Cassagné à Notre-Dame : chemin dont le tracé a partiellement disparu, chemin impraticable
- 3) Roumégoux, chemin rural sans nom reliant Ronel au chemin du château de Ronel : chemin dont le tracé a partiellement disparu
- 4) Ronel, chemin rural de Lombers à Roumégoux : voie de liaison devenue inutile
- 5) Ronel, chemin rural sans nom de la Rigaudié : voie de liaison devenue inutile
- 6) Saint-Antonin, chemin de service du Travers de la Manentié à la route de la Roque : chemin dont le tracé a partiellement disparu

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de :

- constater la désaffectation des portions de chemin rural identifiées sur le plan annexé à la présente synthèse,
- lancer la procédure de cession de ces chemins ruraux,
- charger Monsieur le Maire d'organiser l'enquête publique pour ce projet.

Point n°6 : Lancement d'une procédure de création d'un chemin rural

Vu le code de la voirie routière,

Considérant que parallèlement à l'aliénation d'une portion du chemin rural n°7 de Labessarié à Roumégoux dont le tracé a disparu, il convient de créer une nouvelle emprise afin de maintenir l'usage dudit chemin,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de :

- approuver le nouveau tracé du chemin rural tel que présenté sur le plan annexé à la présente synthèse,
- lancer la procédure de création du nouveau chemin rural,
- charger Monsieur le Maire d'organiser l'enquête publique pour ce projet.

REGISTRE des DELIBERATIONS

Le Maire,
Jean-Luc CANTALOUBE

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal

Lundi 2 juin 2025

Date de la convocation : 23 mai 2025

Date de l'affichage : 23 mai 2025

La séance débute à 20h30 et se termine à 21h30

Point n°7 : Lancement d'une procédure de déclassement d'un terrain appartenant au domaine public avant aliénation

Vu le code de la voirie routière,

Vu la demande d'acquisition d'une partie de la place de la Micalié formulée par Aurélie et Laurent GASC,

Considérant que cette partie de la place de la Micalié n'est plus utilisée par le public dans les faits,

Considérant que l'accès à la parcelle nue cadastrée 301 A 244 doit cependant être maintenu,

Considérant que le projet prévoit la création d'une servitude de passage pour desservir la parcelle cadastrée 301 A 244,

Considérant que les délibérations concernant le déclassement sont dispensées d'enquête publique préalable sauf lorsque l'opération envisagée a pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de :

- constater la désaffectation de la partie de la place de la Micalié telle que sur le plan annexé à la présente synthèse,
- lancer la procédure de déclassement,
- charger Monsieur le Maire d'organiser l'enquête publique pour ce projet.

Point n°8 : Questions diverses

Jean-Pierre GOS interroge Monsieur le Maire sur l'état d'avancement du projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol à Terre-Clapier. Il est précisé que la décision de non-opposition tacite à la déclaration préalable de travaux fait l'objet d'une procédure de retrait par la direction départementale des territoires (DDT). La commune est aujourd'hui dans l'attente de la décision du syndicat départemental d'énergies du Tarn (SDET) : poursuivre ou abandonner le projet.

REGISTRE des DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du Conseil Municipal****Lundi 2 juin 2025**

Date de la convocation : 23 mai 2025

Date de l'affichage : 23 mai 2025

La séance débute à 20h30 et se termine à 21h30

Le Maire,
*Jean-Luc CANTALOUBE***Numéro d'ordre des délibérations :**

2025/20	Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un groupe scolaire et d'un centre de loisirs – adoption à l'unanimité
2025/21	Composition du conseil communautaire en vue des élections municipales de 2026 – adoption à l'unanimité
2025/22	Lancement d'une procédure de cession de chemins ruraux – adoption à l'unanimité
2025/23	Lancement d'une procédure de création d'un chemin rural – adoption à l'unanimité
2025/24	Lancement d'une procédure de déclassement d'un terrain appartenant au domaine public avant aliénation – adoption à l'unanimité

5 délibérations ont été prises lors de la séance du Conseil Municipal, n°2025/20 et n°2025/24.

REGISTRE des DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du Conseil Municipal****Lundi 2 juin 2025**

Date de la convocation : 23 mai 2025

Date de l'affichage : 23 mai 2025

La séance débute à 20h30 et se termine à 21h30

Le Maire,
*Jean-Luc CANTALOUBE***FEUILLE DE PRESENCE
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 2 JUIN 2025 A 20H30**

NOM	ETAT DES PRESENCES ET DES PROCURATIONS
Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE	Présent
Monsieur Pierre CALVIGNAC	Présent
Madame Karine LEFORT	Présente
Monsieur Georges KIRTAVA	Présent
Madame Marie-Christine PAYRASTRE	Présente
Monsieur Bernard TROUILHET	Présent
Monsieur Paul PICOT	Présent

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 17

Nombre de votants : 19

REGISTRE des DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du Conseil Municipal****Lundi 2 juin 2025**

Date de la convocation : 23 mai 2025

Date de l'affichage : 23 mai 2025

La séance débute à 20h30 et se termine à 21h30

Le Maire,
Jean-Luc CANTALOUBE

Monsieur Jean-Pierre GOS	Présent
Madame Nathalie FABRE	Présente
Madame Anna CALS	Pouvoir à Jean-Luc CANTALOUBE
Madame Isabelle ROBERT	Excusée
Madame Valérie SAALI	Présente
Monsieur Maxime SOULET	Présent
Madame Nathalie BERLOU	Présente
Monsieur Jean-Luc VALERY	Pouvoir à Pierre CALVIGNAC
Monsieur Jean-Marc ZÉNON	Présent
Madame Anne CABROL	Présente

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 17

Nombre de votants : 19

REGISTRE des DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du Conseil Municipal****Lundi 2 juin 2025**

Date de la convocation : 23 mai 2025

Date de l'affichage : 23 mai 2025

La séance débute à 20h30 et se termine à 21h30

Le Maire,
Jean-Luc CANTALOUBE

Monsieur Gilles FARENC	Présent
Madame Virginie BOU	Excusée
Monsieur Stéphane JAMEN	Présent
Madame Laëtitia GROS	Excusée
Monsieur Tanguy VALAT	Présent
Madame Amandine LANET	Excusée

SIGNATURE DU PROCES-VERBAL ET DES DELIBÉRATIONS
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 2 JUIN 2025 A 20H30

NOM	EMARGEMENT
Le Maire Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE	
La secrétaire de séance Madame Nathalie FABRE	

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 17

Nombre de votants : 19